Angers, le 22 mars 2021

Réunion du Conseil régional d'orientation et élection du nouveau délégué régional

Le 16 mars 2021 au matin s'est tenue la première réunion de la nouvelle instance régionale de la délégation Pays de la Loire du CNFPT. A cette occasion, les membres représentant les collectivités territoriales ligériennes du Conseil régional d'orientation (CRO) ont élu Monsieur Jean-Pierre POSSOZ, Maire d'Abbaretz (44), comme délégué.

Quelles sont les missions du Centre national de la fonction publique territoriale ?

Établissement public paritaire constituée de représentants des collectivités et des organisations représentatives du personnel, le CNFPT accompagne le développement des projets des collectivités territoriales et de leurs agents dans leurs missions de service public. Déployé en délégations, il conçoit et dispense des **formations aux 1,9 millions agents territoriaux**, tout au long de leur vie professionnelle. Attentif à l'évolution des métiers et accompagnant les montées en compétences, le CNFPT **accompagne la validation des acquis de l'expérience** (VAE) et organise la reconnaissance de l'équivalence des diplômes (RED). Il **organise les concours** de la fonction publique territoriale **des futurs cadres dirigeants**, qu'ils soient généralistes ou spécialistes (culture, technique) et **conçoit leur scolarité** qui se déroule à l'Inet basé à Strasbourg.

Le conseil d'administration s'appuie sur 18 délégations réparties sur le territoire national, dotées de leur propre conseil, pour la mise en œuvre de ses missions.

Qu'est-ce que le Conseil régional d'orientation dit CRO ?

Instance consultative constituée de représentants d'élus locaux et des organisations représentatives du personnel, le CRO élabore, selon les directives du CNFPT, le programme des formations assurées par la délégation, et peut émettre des propositions en matière de formation et de pédagogie. Il rend un avis sur le rapport annuel d'activités et les crédits affectés et dépensés. Il est présidé par un délégué élu par les membres siégeant au conseil.

Qu'est-ce que le Conseil national d'orientation dit CNO ?

Instance paritaire consultative constituée des délégués régionaux des organisations représentatives du personnel, il assiste le conseil d'administration sur les questions de formation et de pédagogie.

Contact presse : Jonathan PASSET, Responsable communication,
jonathan.passet@cnfpt.fr - Tél. 02 41 77 37 07